



La Gendarmerie nationale sénégalaise franchit un nouveau cap dans sa modernisation grâce à l'appui de l'Union européenne. Des drones tactiques ont été réceptionnés, hier à la caserne Samba Diéry Diallo de Colobane, marquant une étape décisive dans le renforcement des capacités de surveillance et de lutte contre les menaces transnationales, selon le communiqué.

Placée sous la co-présidence du général de division Martin Faye, Haut-commandant de la Gendarmerie nationale et directeur de la justice militaire, et de son Excellence Jean-Marc Pisani, Ambassadeur de

l'Union européenne, la rencontre a réuni des cadres de la Gendarmerie ainsi qu'une délégation de l'Ue. Aussi, dans le cadre de la deuxième phase du Programme opérationnel conjoint (Poc II), l'Union euro-

peenne a doté la Légion de gendarmerie de l'Air et des transports aériens (Lgata) de deux systèmes de drones Strix 425, des appareils de pointe conçus pour la surveillance en temps réel. Ces équipements de haute technologie, poursuit le document, permettront un suivi plus efficace des zones fluviomaritimes et frontalières, constituant ainsi un atout majeur dans la lutte contre l'émigration irrégulière et la criminalité transnationale. Grâce à leurs

capacités avancées d'acquisition et de transmission de données, ces drones optimiseront la couverture opérationnelle des forces de la Gendarmerie avec une réelle amélioration de la réactivité des unités déployées sur le terrain. Le général de division Martin Faye a exhorté ses hommes à tirer pleinement profit de ces outils stratégiques, soulignant leur

rôle essentiel dans la collecte du renseignement et la surveillance des infrastructures critiques. Cette dotation, fruit d'une coopération dynamique entre le Sénégal et l'Union européenne, reflète la volonté commune des deux parties de renforcer la sécurité régionale à travers une approche proactive et technologique.

Tata SANÉ

■ STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ÉQUITÉ ET L'ÉGALITÉ DE GENRE

Des avancées notables enregistrées avec le Pasneeg 2

Le secrétaire général du ministère de la Famille et des Solidarités, El Hadj Ndiogou Faye, a salué les avancées notées dans l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles. C'était à l'occasion de la réunion annuelle du Comité national de pilotage du Projet d'appui à la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre (Pasneeg 2).

Les résultats du Projet d'appui à la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre (Pasneeg) obtenus en 2024 ont été passés en revue. C'était à l'occasion, hier, de la réunion annuelle du Comité national de pilotage.

Le Secrétaire général a relevé l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles. Selon El Hadj

Ndiogou Faye, il a été noté au cours de l'année, un «renforcement du plaidoyer et de la sensibilisation pour soutenir les initiatives tendant à accélérer le processus de réformes juridiques malgré l'émergence d'un débat national controversé sur le genre et ses concepts liés». Il a indiqué que des efforts sont consentis pour soutenir l'autonomisation des

survivantes de violences basées sur le genre (Vbg) à travers des initiatives économiques. Évoquant les perspectives, Faye a salué l'approbation récente du Projet d'appui au renforcement du leadership et de l'inclusion sociale des femmes et des filles (Parel/f), financé à hauteur de cinq millions d'euros par la coopération italienne. «Ce projet vient conforter notre engagement à créer un environnement propice à l'émancipation des femmes, conformément aux orientations de l'Agenda national de transformation Vision Sénégal 2050», a-t-il affirmé. De son côté,

Giovanni Grandi, le directeur de l'Agence italienne pour la coopération au développement, s'est réjoui de ce que le Pasneeg ait jeté «les bases d'une meilleure compréhension des droits spécifiques des femmes et des filles, d'une meilleure visibilité des questions de discrimination et de Vbg», a-t-il dit. Aussi,

a-t-il magnifié les résultats obtenus grâce aux initiatives d'ordre juridique, institutionnel et budgétaire favorables au genre et les campagnes de communication et de sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles.

Souleymane WANE

■ VIOLENCE SUR UN MINEUR

Trois mois ferme pour I. Baldé

Le tribunal de grande instance de Kolda a condamné, avant-hier, I. Baldé à trois mois ferme. Il comparaisait pour coups et blessures portés sur son cousin S. Baldé mineur de surcroît.

KOLDA - Après le décès du père de S. Baldé en décembre 2023, I. Baldé a récupéré le jeune garçon qui se trouve être son cousin dans son village natal, situé à la frontière gambienne. Ainsi, S. Baldé est envoyé dans un atelier de soudure métallique pour y apprendre le métier. Au bout de quelques mois, le jeune apprenti qui ne s'entendait pas avec son cousin I. Baldé, a fini par quitter son domicile pour loger chez son maître, S. N. B qui est un proche parent de la famille Baldé. Ce déménagement a causé la colère du quadragénaire, I. Baldé. Prétextant d'une bagarre opposant S. Baldé à un jeune habitant le même quartier, I. Baldé a frappé son

COMMUNE DE DIASS



AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS - GESTION : 2025